

Le 16 mai 1994

Service
des communications

À tous les retraités de
l'École Polytechnique

Sujet: AREP, Association des retraités de Polytechnique
le mercredi 25 mai 1994 à 12 h

Madame,
Monsieur,

vous êtes invités par la présente

- 1- à un déjeuner, à la Galerie Rolland, courtoisie du directeur de l'École, monsieur André Bazergui, ing., Ph.D., et du président du comité de retraite, monsieur Jacques Godin, ing.,
- 2- à la réunion annuelle de l'AREP immédiatement après à la salle B-316, à 14 h.


Voilà certainement une occasion que vous ne voudrez pas manquer de revoir vos anciens collègues de travail; prière de l'inscrire à votre agenda dès maintenant.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour pour la réunion du 25 mai et le compte rendu de la réunion de l'an dernier. De plus, votre secrétaire a imaginé une nouvelle manière d'établir les présences: le jeton de présence. Vous y inscrivez votre nom et vous le remettez en entrant; il y aura tirage et cadeau à la clôture de l'assemblée.

Nous apprécierons une réponse le plus tôt possible en composant le numéro de téléphone 340-4915, le Service des communications, afin que l'on puisse prévoir le nombre de couverts au déjeuner.

Nous souhaitons vous voir bientôt.

Le président de l'AREP,
au nom de l'exécutif



Guy Perreault

p-j.

AREP

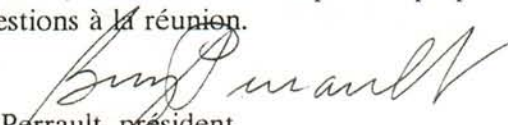
Association des retraités de l'École Polytechnique

Réunion annuelle le mercredi 25 mai 1994 à 14 h

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Le point sur votre fonds de pension:
Jacques Godin, président, Comité du fonds de pension
3. Le point sur l'assurance santé collective
 - lecture et adoption
 - affaires en découlant
5. Rapport du président
6. Rapport de la trésorière
7. Assurance-santé collective suite
8. Affaires nouvelles
9. Élections
10. Clôture

Pour tout sujet que vous souhaiteriez discuter à cette réunion, prière de nous aviser par téléphone; nous aurons le temps de le préparer. À défaut de préavis, nous recevrons vos suggestions à la réunion.


Guy Perrault, président
tél.: 334-1901

PS: Les coordonnées des membres de l'exécutif:

Président sortant:	Gilles Girard	(332-2213)
Vice-président:	Roger Lessard	(334-8799)
Trésorière:	Gisèle Caron	(340-4354)
Secrétaire:	Jean Granger	(385-0448)

ASSOCIATION DES RETRAITES DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE (AREP)

PROCES-VERBAL DE ^{6^e} ASSEMBLEE ANNUELLE

TENUE A 13H30 AU LOCAL B-316 DE L'E.P.M. MERCREDI, LE 25 MAI 1994

Etaient présents: Mmes I. L. Desmarais, V. Royer, MM. R. Bélair, J. Cartier, A. Champagne, G. Champagne, Chau, Phat-Bao, C. De Serres, R. Desjardins, A. Drapeau, C. Dubeau, M. Ethier, R. Gaudet, D. Gauthier, M. Gauthier, G. Génier, G.M. Girard, J. Granger, H. Haesaerts, V. Kubat, R. Labonté, J.-G. Lahave, L.-C. Lahave, J.B. Lavigueur, P.E. Lemieux, R. Lessard, H. Loze, M. Lussier, P. Manseau, F. Munier, D. Papineau, G. Perrault, G. Poulin, R.M. Prévost, P. Racette, A. Robin, I. Rov, A. St-Germain, J.-C. Sisi, R. Tougas, M. Vézina.

Se sont excusés: Mme G. Caron.

Invité: M. Jacques Godin, président du Comité de retraite de l'E.P.M.

Président d'assemblée: Guy Perrault, président de l'AREP

Secrétaire d'assemblée: Jean Granger, secrétaire de l'AREP

Mot de bienvenue

Le président débute l'assemblée en signalant que l'heure du début de l'assemblée a été devancée après consultation orale auprès des membres présents au buffet.

Aussitôt après, il souhaite la bienvenue à tous les membres présents et leur rappelle que le buffet qui nous a été servi est une gracieuseté venant à la fois de la direction de l'Ecole Polytechnique, du Comité de retraite de l'EPM et du Service des communications de l'Ecole.

1 - Ordre du jour: lecture du projet, corrections et adoption

Le projet d'ordre du jour soumis avec l'avis de convocation est alors considéré. Après quelques modifications et additions, sur proposition de G. Champagne approuvé par C. Dubeau, il est adopté à l'unanimité. Il se lit comme suit:

- 1- Ordre du jour: lecture, corrections et adoption
- 2- Le point sur notre régime de retraite
(à cause du changement de l'heure de début d'assemblée, la présentation de ce point sera faite dès l'arrivée de M. Godin)
- 3- Le point sur l'assurance santé collective
- 4- Procès-verbal de la 5e assemblée annuelle tenue le 20 mai 1993
 - a) Lecture, corrections et adoption
 - b) Affaires découlant du procès-verbal
- 5- Rapport du président
- 6- Rapport de la trésorière
- 7- L'assurance santé collective (suite)

- 8- Affaires nouvelles
- 9- Elections
- 10- Clôture de l'assemblée

2 - Le point sur notre régime de retraite

Le président du Comité de retraite indique dès le début que l'année 93 a été une bonne année. Les résultats obtenus témoignent d'une bonne performance. La valeur du fonds qui était en '91 de 95 327 198\$ et en '92 de 100 297 511\$ est maintenant de 121 821 609\$ au 31 décembre 1993, soit un accroissement intéressant en '93. Considérant les résultats obtenus, une indexation de 1.00 x IPC(=1.70) sera recommandée pour les retraités. Au 31 décembre 1993, le nombre de retraités était de 180 comprenant 61 membres venant du corps enseignant, 90 membres non enseignant et 29 conjoint(e)s. Après une période de questions, une proposition de félicitations et de remerciements est faite à l'endroit du Comité de retraite et de M. Godin pour les bonnes nouvelles communiquées et la façon excellente de les présenter: elle est approuvée à l'unanimité. Aussitôt après, M. Godin s'excuse et quitte l'assemblée.

3 - Le point sur l'assurance santé collective

Le président nous présente alors un bref aperçu de l'état d'avancement des démarches à ce sujet. Les résultats des sondages faits au cours de l'année écoulée donnent les résultats suivants: sur les 182 membres (au 27 avril 1994) de l'AREP dont 27 conjoint(e)s, 155 ont été rejoints par les sondages. Parmi les 133 répondants, 105 ont dit "oui", 26 ont dit "non" et 2 ont annulé leur réponse. Par ailleurs, 22 n'ont pas répondu. En se basant sur les réponses obtenues, le résultat de la consultation serait: 80% en faveur et 20% contre.

A la question: "La corporation de l'EPM est-elle au courant de ce résultat et quelle est son attitude en rapport avec notre demande?" le président répond que la direction de l'EPM est au courant des résultats du sondage. Cependant, aucune décision n'a été prise jusqu'à ce jour. Au cours de la discussion qui a suivi, on a fait état de l'approbation nécessaire des différents syndicats pour tout changement au régime d'assurance maladie de l'EPM ainsi que de la fréquence des rencontres de discussion. A la suite de cet échange de renseignements et de points de vue, il a été proposé que l'exécutif rencontre les responsables de ce dossier à la direction de l'EPM pour faire le point sur le sujet dans les meilleurs délais possibles.

4 - Procès-verbal de l'assemblée du 20 mai 1993

4a) Lecture, corrections et adoption

Sur proposition de C. Dubeau approuvée par P.-E. Lemieux, le procès-verbal est adopté tel que rédigé avec quelques corrections orthographiques et l'addition de la présence de J. Corneille.

4b) Affaires découlant du procès-verbal

Aucune à ce moment de l'assemblée.

5 - Rapport du président

Le président rappelle d'abord le décès de 3 membres depuis la dernière assemblée soit: David Beaudry, Robert Latulippe et Ernest Lauzon. Il demande alors d'observer un moment de silence en leur mémoire. Puis il souhaite la bienvenue aux nouveaux membres.

Il indique ensuite qu'il se fera un devoir de remercier, comme il se doit, nos hôtes pour le l'agréable buffet servi avant l'assemblée. Il signale aussi la collaboration toujours aussi efficace du service des communications de l'Ecole.

Il rappelle ensuite que les activités de l'exécutif ont porté principalement sur le projet d'assurance santé collective. Les résultats des actions prises ont été rapportés à l'article 3.

6 - Rapport de la trésorière

Le président présente alors, au nom de la trésorière, un rapport oral de l'état de nos finances. Au 24 mai 1994, l'AREP disposait d'un solde en caisse de 528\$ duquel il faudra déduire une facture de 26,13\$ non encore payée. Puisque le solde en caisse est de l'ordre de 500\$, aucune contribution nouvelle ne sera demandée, tel que convenu à l'assemblée annuelle de 1992.

A cause du peu d'activités de notre compte, la direction du Service des finances de l'EPM a fait savoir au Président que l'Association aurait, à l'avenir, à s'occuper directement de ses finances. Un compte de banque devra donc être ouvert au nom de l'AREP à l'endroit défini par l'exécutif. A ce sujet, V. Rover appuyée par G. Génier propose que le compte soit ouvert et que le président, le vice-président, le secrétaire et la trésorière soient autorisés à signer les transactions bancaires, deux (2) signatures étant requises pour les chèques et autres activités financières importantes. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

7 - L'assurance santé collective (suite)

Toutes les discussions relatives à ce sujet ont été regroupées à l'article 3.

8 - Affaires nouvelles

8a- Roger Lessard, au nom de tous les membres de l'AREP, exprime à notre président des vœux de prompt rétablissement pour son épouse à l'occasion de sa maladie.

8b- C. De Serres demande s'il serait possible d'avertir les membres de l'AREP, ou au moins le président, à l'occasion d'un décès pour qu'un geste de sympathie soit posé (lettre ou fleurs). Roger Lessard offre sa collaboration pour faire des appels téléphoniques.

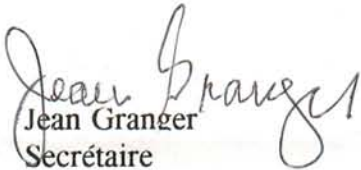
8c- Laissez-passer et carte d'accès à l'EPM. Un bref échange a lieu sur ces sujets: il est alors convenu que des démarches seront faites à propos de ces deux points.

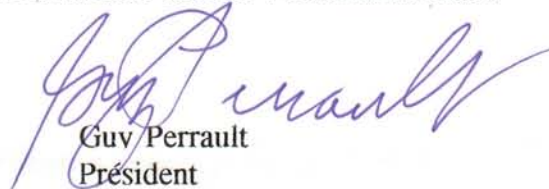
9 - Elections des membres du comité exécutif

Une proposition de J.B. Lavigneur approuvée par C. Dubeau est faite à l'effet que tous les membres du comité exécutif soient ré-élus pour un mandat d'un an. Les membres de l'exécutif sortant de charge ayant indiqué leur consentement, ils sont donc élus pour un nouveau mandat d'un an.

10 - Clôture

A 15h20, l'ordre du jour étant épuisé, le président déclare l'assemblée close.


Jean Granger
Secrétaire


Guy Perrault
Président

Le gagnant du prix de présence annoncé dans l'avis de convocation est R. Gaudet. Félicitations!